



# CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 2 NOVEMBRE 2021

## COMPTE-RENDU

Étaient présents : Monsieur Pascal BOUGAULT

Mesdames Anny THUILLIER, Roselyne MULLER, Catherine MASSONS et Nicole THOIRAIN ;  
Messieurs Daniel THOIRAIN, Luc RAUDIN, Rémi GAY ;

Excusés : Messieurs Gautier LABESSE et Alain PLOIX ; Madame Kélène SAILLARD ;

- 
- Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 5 octobre 2021.

- **Décision modificative de crédits pour l'achat du nouveau logiciel comptable.**

Le Maire explique que compte tenu du passage à la nomenclature comptable M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2021, nous sommes dans l'obligation de procéder à l'achat d'une nouvelle version du logiciel de comptabilité de la Mairie. Cette dépense d'investissement représente un montant de 3 082.32 €.

Afin d'effectuer le règlement du nouveau logiciel comptable il est demandé au conseil municipal d'approvisionner le compte 2051 « licence et logiciel » par la décision modificative suivante (vote à l'unanimité) :

Dépenses d'investissement

- Chapitre 20 : Compte 2051 : + 3 082.32 €
- Chapitre 020 : Dépenses imprévues : - 3 082.32 €

- **Affouages**

La liste est consultable sur le panneau d'affichage.

Les personnes n'ayant pas terminé leur part l'année dernière ne pourront pas s'inscrire cette année.

---

Retrouvez toutes les informations de notre commune sur le site internet :

[www.leslogesmargueron.e-monsite.com](http://www.leslogesmargueron.e-monsite.com)

Merci aux affouagistes ne pouvant pas honorer leur part d'en informer la Mairie afin qu'elle puisse l'affecter à quelqu'un d'autre.

- **Renouvellement de la convention avec SPL XDEMAT**

La Mairie des Loges Margueron travaille en collaboration avec la société SPL XDEMAT depuis de nombreuses années. Elle nous propose un outil de dématérialisation concernant la transmission des actes, le système d'information cadastral, la gestion des listes électorales, la gestion des flux, les enquêtes publiques, les signatures électroniques, les dossiers d'urbanisme, les marchés publics...

La convention actuelle arrive à son terme, c'est pourquoi il est nécessaire de la renouveler.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte le renouvellement de la convention.

- **Rapport de gestion 2020 de la Société SPL XDEMAT**

Le Conseil Municipal approuve le rapport de gestion 2020 de la société SPL XDEMAT.

- **Convention de Participation Citoyenne**

Pour renforcer notre sécurité, une convention avec la gendarmerie va être signée.

Une réunion publique aura lieu à la Mairie le mercredi 17 novembre à 19h. Le concept de Participation Citoyenne sera présenté par la gendarmerie qui sera là pour répondre à toutes les questions. Vous êtes tous conviés à participer à cette présentation.

- **Usine de Méthanisation à Villemereuil**

Une usine de Méthanisation va être implantée à Villemereuil. Le processus de méthanisation est basé sur la dégradation (naturelle ou forcée) de la matière organique par des micro-organismes en condition anaérobie, c'est-à-dire en l'absence d'oxygène. Les secteurs agricoles, industriels, le traitement des déchets ménagers et la gestion des boues d'assainissement sont des milieux favorables au développement de ces techniques. En absence d'oxygène, la dégradation de la matière organique permet d'obtenir un digestat (un produit humide et riche en matière organique), ainsi que du biogaz.

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur son acceptation ou non de l'épandage de digestat sur le finage de la commune.

Le Conseil Municipal, après avoir voté à l'unanimité, refuse l'épandage de digestat dans la commune.

- **Etude de faisabilité du Marché Couvert**

L'étude de faisabilité pour la rénovation et l'agrandissement du marché couvert par l'architecte a été reçue. Le dossier est consultable en Mairie.

---

Retrouvez toutes les informations de notre commune sur le site internet :

[www.leslogesmargueron.e-monsite.com](http://www.leslogesmargueron.e-monsite.com)

## QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

### ➤ Organisation du 11 Novembre

Le 11 Novembre à 11h, commémoration de l'armistice du 11 Novembre 1918.  
La cérémonie aura lieu devant le monument aux morts et sera suivie d'un apéritif offert aux habitants présents.

### ➤ Préparatifs de Noël

Cette année, le Conseil Municipal va organiser un évènement festif aux abords de la Mairie **le Samedi 18 Décembre 2021**.

Distribution de cadeaux par le Père Noël, vin et chocolat chaud pour les adultes, marrons chauds et pain d'épices, animations avec Bidule le petit âne, le tout entouré de jolies décorations. Les bons d'achat pour les anciens seront distribués à cette occasion.

Un concours de décorations de Noël des maisons de la commune sera organisé.

Cette année, des sapins de Noël cultivés dans nos forêts par les élèves du lycée de Crogny seront à vendre.

Des informations plus précises sur la vente des sapins ainsi que sur les festivités vous seront communiquées début décembre.

Le Maire,

Pascal BOUGAULT

